

**Ensemble
depuis 120 ans**

**Caisse Desjardins des
Ressources naturelles**

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE



ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Incluent les intérêts sur les parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 0,50 % pour l'année 2020.

Excédents avant ristournes aux membres	2 447 000 \$
Virements réglementaires et autres	(1 795 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales	0 \$
Ristournes aux membres	(557 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(70 000) \$
Récupération d'impôts	129 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) – Ristournes aux membres	428 000 \$
Utilisation de la RRE (FADM)	70 000 \$
Alimentation de la RRE	(596 000) \$
Alimentation de la réserve générale	(56 000) \$
Solde à répartir	0

ADOPTION DU VERSEMENT DES RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2020

Fonds d'aide au développement du milieu² **70 294 \$**

**Ristournes
aux membres² 557 141 \$**

RISTOURNE VOLUMES

	RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME	
		PARTICULIERS	ENTREPRISES
Comptes	46 746 \$	0,61 \$	0,61 \$
Épargne et placement	88 175 \$	0,61 \$	0,61 \$
Fonds	62 373 \$	0,61 \$	0,61 \$
Prêts et marges de crédit	129 655 \$	0,61 \$	0,61 \$
Ristournes assurances ³	106 896 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
Ristourne produits ³	123 296 \$	MONTANT DE 50 \$⁴	

² La ristourne aux membres après récupération d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.